



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 25 mars 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL DU MONT-SAINT-MICHEL : AVEC L'ACCORD OBTENU SUR SON FINANCEMENT, UNE NOUVELLE ÉTAPE DÉCISIVE EST FRANCHIE**

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, sont heureuses d'annoncer qu'un accord sur le financement du démarrage de l'établissement public national du Mont-Saint-Michel a été trouvé. C'est le résultat de plusieurs mois de travail et de discussions entre l'Etat (ministères, services déconcentrés et direction générale de l'établissement public), le Centre des monuments nationaux et les collectivités territoriales parties prenantes (département de la Manche, région Normandie, région Bretagne). Toutes les conditions sont désormais réunies pour que le nouvel établissement soit pleinement opérationnel d'ici quelques semaines, une fois la dissolution du syndicat mixte mise en œuvre.

Ce site exceptionnel sera désormais géré de manière unifiée, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales et le Centre des monuments nationaux. En effet, le nouvel établissement public national du Mont-Saint-Michel aura désormais la charge non seulement de la gestion de l'abbaye mais également celle du barrage, des parkings et des navettes reliant le Mont au continent, et sera en pleine capacité de remplir sa mission de valorisation et de développement du Mont et de son territoire. Le conseil d'administration de l'établissement public est appelé à se réunir prochainement pour approuver formellement cette étape. A terme, l'objectif est que l'établissement puisse atteindre une autonomie de financement.

Les ministres adressent leurs remerciements aux élus et acteurs territoriaux qui ont fait preuve d'un grand sens de l'intérêt général pour faire aboutir cette démarche. Ils saluent également l'engagement du directeur général de l'établissement public national du Mont-Saint-Michel et de ses équipes, ainsi que du président du CMN. Après les travaux de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, terminés en 2015, et ceux concernant l'abbaye et les remparts, qui se poursuivent aujourd'hui, dans le cadre du plan de relance, par la restauration du bâtiment de la Merveille, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour ce joyau du patrimoine national, l'un des plus visités de France.

#### **Contact presse :**

Cabinet de Barbara Pompili 01 40 81 78 31  
Cabinet de Roselyne Bachelot-Narquin 01 40 15 83 31

[secretariat.communication@ecologie.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@ecologie.gouv.fr)  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)